DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE

COMMISSION PERMANENTE

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur

077-227700010-20210531-lmc100000022078-DE

Séance du lundi 31 mai 2021

Acte Certifié exécutoire

Envoi Préfecture : 03/06/2021 Réception Préfet : 03/06/2021 Publication RAAD : 03/06/2021

DÉLIBÉRATION N° CP-2021/05/31-6/04

OBJET : Politique départementale en faveur des compagnies artistiques professionnelles.

Dans le cadre de sa politique culturelle, le Département apporte son soutien aux compagnies artistiques professionnelles. Pour l'exercice 2021, le Conseil départemental a ouvert un programme « Compagnies artistiques professionnelles » pour un montant de 160 000 \in . Il est proposé d'attribuer des subventions en faveur de la création artistique professionnelle, d'une résidence artistique d'implantation et des résidences action pour l'exercice 2021 au bénéfice des associations pour un montant total de 129 300 \in .

LA COMMISSION PERMANENTE,

VU la délibération du Conseil départemental n° 0/04 en date du 13 juillet 2018, portant délégation de compétences à la Commission permanente, dans son alinéa n° 3,

VU le Code général des Collectivités territoriales,

VU la délibération du Conseil général n° 7/02 en date du 29 juin 2012, modifiée par la délibération n° 7/01 en date du 26 avril 2013, relative au Règlement Budgétaire et Financier,

VU la délibération du Conseil départemental n° 6/04 en date du 24 mars 2017, relative à la révision des critères de subventions en faveur des centres culturels, théâtres, scènes de musiques actuelles, compagnies artistiques et des résidences artistiques,

VU la délibération du Conseil départemental n° 7/01 en date du 17 décembre 2020, relative à l'approbation du budget départemental pour l'exercice 2021,

VU le rapport du Président du Conseil départemental,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

Article 1 : d'attribuer un total de subventions de 129 300 € à 21 projets de compagnies tels que mentionnés sur le tableau figurant en annexe 1 de la présente délibération. Ces subventions sont imputables au domaine « Développement culturel », action « Compagnies artistiques professionnelles », opération « Compagnies artistiques professionnelles DF21 ».

Article 2 : d'approuver le projet de convention entre le Département et la compagnie « Changement de décor » tel que figurant en annexe 2 de la présente délibération et d'autoriser le Président à le signer au nom du Département.

Article 3 : d'autoriser l'attribution et le versement des subventions mentionnées dans l'annexe 1 à la présente délibération, pour des projets ou des actions en cours d'exécution ou révolues à la date de la présente délibération, en application de la dérogation prévue au Règlement Budgétaire et Financier du Département de Seine-et-Marne.

Adopté à l'unanimité

Ont voté POUR (42):

M. Pierre BACQUÉ qui a donné pouvoir à Mme Béatrice RUCHETON

Mme Nathalie BEAULNES-SERENI

Mme Cathy BISSONNIER

M. Ludovic BOUTILLIER qui a donné pouvoir à Mme Martine DUVERNOIS

Mme Martine BULLOT

M. Jean-Marc CHANUSSOT

M. Bernard COZIC

Mme Monique DELESSARD

M. Smaïl DJEBARA

Mme Martine DUVERNOIS

M. Vincent ÉBLÉ

Mme Anne-Laure FONTBONNE

Mme Isoline GARREAU MILLOT

Mme Julie GOBERT qui a donné pouvoir à M. Smaïl DJEBARA

M. Jérôme GUYARD

M. Yves JAUNAUX

M. Denis JULLEMIER

Mme Sarah LACROIX

M. Olivier LAVENKA

M. Jean LAVIOLETTE

Mme Nolwenn LE BOUTER qui a donné pouvoir à M. Jean-Louis THIERIOT

Mme Daisy LUCZAK

Mme Marianne MARGATÉ

M. Olivier MORIN

Mme Céline NETTHAVONGS

M. Jean-François ONETO

Mme Véronique PASQUIER

M. Ugo PEZZETTA

Mme Laurence PICARD

M. Brice RABASTE

Mme Isabelle RECIO

Mme Béatrice RUCHETON

M. Patrick SEPTIERS

Mme Geneviève SERT qui a donné pouvoir à M. Patrick SEPTIERS

Mme Sandrine SOSINSKI

M. Jean-Louis THIERIOT

Mme Virginie THOBOR

M. Jérôme TISSERAND

M. Xavier VANDERBISE

Mme Véronique VEAU

M. Sinclair VOURIOT qui a donné pouvoir à Mme Andrée ZAÏDI

Mme Andrée ZAÏDI

Ont voté CONTRE (0):	Ont	voté	CONTRE	E(0):
----------------------	-----	------	--------	-------

Se sont ABSTENUS (0):

N'ont pas pris part au vote (0):

Ont été ABSENTS (4):

M. Arnaud de BELENET M. Bernard CORNEILLE Mme Valérie POTTIEZ-HUSSON M. Franck VERNIN

Patrick SEPTIERS
Président du Conseil départemental
de Seine-et-Marne